

Consultation générale des personnels du MAA Renouvellement de la CAP des IAE

le 6 décembre 2018



Ces femmes, ces hommes,
ces métiers qui font le service public.

Pour les quatre prochaines années à l'UNSA, on s'occupe de moi pour réaliser mon projet professionnel et réussir mon parcours professionnel

Présent depuis plus de 10 ans en CAP IAE, avec l'UNSA, je suis défendu(e) car ma voix compte dans cette instance
L'UNSA a fait le choix de rassembler les personnels

- Première organisation syndicale EX-AEQUO à la CAP des Ingénieurs de l'Agriculture et de l'Environnement, compétente pour tous les IAE, y compris ceux en PNA en extérieur au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
- Forts de leur expérience et du bilan de leurs mandats précédents, avec l'UNSA, je renouvelle ma confiance aux représentants qui défendent mes intérêts et ma carrière au sein des CAP.

Les CAP des IAE se prononcent à titre consultatif, avant toute décision de l'administration, sur les mutations, les avancements, les recours et les procédures disciplinaires, pour tous les agents du MAA, quel que soit leur affectation (MAA, établissements publics, ONF, MTES, ...), ainsi que les congés formation et de mobilité, les demandes de travail à temps partiel.

1	BOUNHORE Alain	DDPP MOSELLE	IAE HC
2	LE DAFNIET Serge	DDTM FINISTÈRE	IAE HC
3	LINARD Nathalie	DDT DOUBS	IAE HC
4	LAIGRE Marie-Pierre	DREAL GRAND EST	IAE HC

1	STEUX Alain	DDTM PAS-DE-CALAIS	IDAE
2	JACOD Anne	DREAL BOURGOGNE FC	IDAE
3	GUEDES Gaël	DDT SARTHE	IDAE
4	DRIF Malik	DDCSPP LANDES	IDAE
5	SMEKTALA George	AGROPARITECH PARIS	IDAE
6	RINTEAUX Valérie	EPLEFPA VENDOME BLOIS MONTOIRE	IDAE

Grâce à mon vote, l'UNSA agit, informe, propose, négocie, accompagne, sollicite la transparence des avis donnés en CAP, traitant 150 à 200 dossiers annuels et participe activement aux groupes de travail liés à la gestion et au statut du corps des IAE.

1	DORDAIN Gaëlle	DREAL NOUVELLE-AQUITAINE	IAE
2	CHAUR Jérôme	DRAAF OCCITANIE	IAE
3	CALVET Jean-Louis	ONF	IAE
4	DE PERCIN Karine	DGAL	IAE
5	PIERRAT Corinne	DDT PUY-DE-DÔME	IAE
6	MERCIER Pierre	DDT ARDECHE	IAE

Je prends en main mon avenir.
Je vote et fais voter pour les représentant.e.s de l'UNSA
dès réception du matériel de vote.

le service
public
au cœur
du MAA



Consultation générale des personnels du MAA Renouvellement de la CAP des IAE

le 6 décembre 2018



Avec l'UNSA, j'ai obtenu

- Le 3^{ème} grade IAE HC, au travers du PPCR voté par l'UNSA, et sa revalorisation indiciaire.
- La charte de gestion des IAE, demandée par le SNITEAT-UNSA depuis longtemps avec des assouplissements (suppression de la règle des trois ans) et compléments utiles dans certaines parties, et une évolution des passages des TSMA dans le corps des IAE (liste d'aptitude et examen professionnel) plus adaptés aux exigences des carrières.
- Une amélioration du fonctionnement de la CAP (transparence des propositions, ...).

Avec l'UNSA, je dénonce

- La fusion des secrétariats généraux des DDI avec ceux des préfectures, liée à une organisation trop centralisée pouvant se traduire par une perte de l'autonomie financière et comptable des services, prémices également d'une fusion/absorption des DDI par le Ministère de l'Intérieur.
- Les parcours professionnels de plus en plus compliqués et limités en raison de la réduction du nombre de postes ouverts à la mobilité.
- Les carrières plus longues, sans perspective, bloquant les fins de carrière de nombreux agents.
- Certaines obligations de mobilité fonctionnelle ou structurelle dans le cadre d'une promotion qui deviennent difficiles à gérer compte tenu de la réduction de postes et des plafonds d'emploi ministériels, et facteurs en outre de gaspillage de compétences utiles.
- L'insuffisance des ratios promus/promouvables et le manque de perspective pour les Chefs de missions et IAE HC dans le cadre d'une carrière dynamique.
- La gestion souvent opaque des créations et des suppressions de postes au bon vouloir de l'administration alors que les missions se complexifient.

Avec l'UNSA, je revendique

- La poursuite de la refonte des grilles.
- L'augmentation du point d'indice du traitement.
- Une augmentation des ratios promus/promouvables.
- La fin des blocages liés aux mobilités entre secteurs d'emploi, ministériels, établissements publics (ASP-FAM-ODEADOM-INAO-INFOMA) et interministériels (MTES) à tous les niveaux.
- Le maintien des CAP nationales dans l'intégralité de leurs attributions, clef de voute de la défense de mes droits et de ma carrière, et garant de la transparence des procédures.
- Un suivi plus affirmé des carrières des personnels de la part de la hiérarchie en cohérence avec la nouvelle note sur les parcours professionnels.
- Un véritable accompagnement dans la durée par les IGAPS rendu encore plus nécessaire en période de transition et de restructuration.
- Un retour d'information motivé des avis d'arbitrage après CAP.
- Une meilleure fluidité entre tous les secteurs d'activité du MAA (enseignement agricole, établissements publics...).
- La suppression des compteurs entre ministères, avec une gestion prioritaire des compétences.
- Une harmonisation par le haut des modes de gestion entre les différents ministères.
- Une vraie fusion des corps techniques avec une CAP interministérielle.
- Le maintien du nombre d'entrants techniciens dans le corps des IAE.
- La mise en œuvre du plan de requalification des B en A promis par le ministère dans le cadre de la fusion.

Avec l'UNSA, je suis informé(e) grâce à : des informations nombreuses, dont je suis destinataire grâce :

- Aux contacts réguliers des représentants de l'UNSA avec les bureaux de gestion.
- A une participation active aux groupes de travail thématiques.
- A des rencontres bilatérales avec l'administration centrale et le service des ressources humaines.
- A des interventions à tous les niveaux (ministre, cabinet, secrétariat général...) pour répondre à mes interrogations et à mes demandes d'intervention.

L'UNSA n'est ni une organisation syndicale complaisante,
ni une organisation syndicale d'opposition systématique.

Je vote et fais voter UNSA
dès réception du matériel de vote.

le service
public
au cœur
du MAA

